

Département de la Moselle

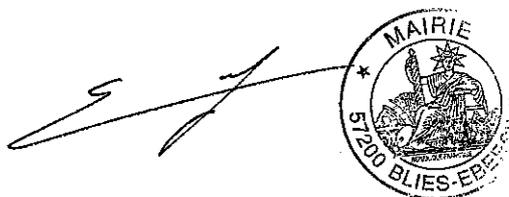
COMMUNE DE BLIES EBERSING

PLAN LOCAL D'URBANISME

Systeme d'élimination
des déchets

Eau potable - Eaux usées

Annexé à la DCM de Blies Ebersing, en date du27/12/2007
Le Maire,



Le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001, pris en application de la loi SRU, et retranscrit à l'article R123-14 du code de l'urbanisme, impose que figure aux annexes :

- le système d'élimination des déchets, c'est à dire les informations relatives au stockage et au traitement des déchets,
- des informations relatives aux emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, ainsi que les stations d'épuration des eaux usées.

1. Les déchets

La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines et Confluences, dont fait partie la commune de Blies Ebersing, est compétente pour la collecte des déchets; le ramassage des ordures ménagères est effectué une fois par semaine et les déchets triés sont collectés tous les 15 jours.

La commune pratique le tri sélectif (sachets et collecteur de verre), et les habitants ont accès aux trois déchetteries intercommunales situées à Sarreguemines, Rouhling et Woustviller.

La communauté d'Agglomération de Sarreguemines et Confluences dispose également d'une plate forme de compostage des déchets verts, et d'un centre de transfert, à partir duquel les déchets non valorisés sont conduits au centre de stockage des déchets ultimes de Teting sur Nied.

La communauté d'Agglomération de Sarreguemines et Confluences fait partie du Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle Est, les déchets non valorisés devant être méthanisés d'ici 2007 à 2008.

2. Les eaux usées

La commune de Blies Ebersing est équipée d'un système d'assainissement de type unitaire pour en reprendre les eaux usées ainsi que les eaux pluviales. Les eaux usées sont traitées de façon autonome actuellement.

La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines et Confluences est compétente pour les missions de collecte et de traitement des eaux usées. Un collecteur de transport des eaux usées communales (conduite sous pression) est prévu jusqu'à la station d'épuration de Sarreguemines¹. Les travaux sont prévus pour 2008, avec un raccordement qui devrait être effectif d'ici fin 2008.

La station d'épuration de Sarreguemines présente une capacité de traitement de l'ordre de 61 000 Equivalents Habitants, pour des besoins actuels de 40 000 Equivalents Habitants. Le traitement des eaux usées se fait par biofiltres, les boues d'épuration étant ensuite enfouies ou valorisées par l'agriculture.

3. L'eau potable

Cette mission est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Blies, le fermier étant la Compagnie Générale des Eaux.

Le prélèvement de l'eau se fait à Felpersviller, par deux forages dans la nappe des grès vosgien ; le stockage est effectué dans les réservoirs de Frauenberg (1000 m³) et de Felpersviller (750 m³).

Le traitement de l'eau au niveau des deux forages se fait par dessablage et déferrisation, puis chloration avant distribution. Cette chloration actuellement pratiquée par seringues évoluera prochainement vers une chloration au gaz.

¹ Les eaux usées de Blies Ebersing, Bliesbruck, Frauenberg et d'une partie de Felpersviller seront collectées